

La famille MONNÈGUE ou LUC du Prêcheur et la Catastrophe du 8 mai 1902

David Quénéhervé (mai 2023)

Rappel :

Dans les dossiers des secours de 1902 <http://www.stpierre1902.org/>¹, une famille MONNÉGUT ou MONÉGU ou MONNÈGUE au Prêcheur, dont des individus à Basse Pointe, Hauteurs Bourdon (par mariage). Mais recherche faite sur elle par David Quénéhervé, aucun rapport de parenté avec la famille MONNÉGUT DENNERY². Cette famille du Prêcheur est issue de Luc dit Monégue, fils naturel de Désirée Marie Anne et affranchi par arrêté du gouverneur du 21 septembre 1833.

David Quénéhervé précise cependant qu'il y a un lien indirect puisque Jean-Pierre Monnégut Dennery patronne Luc pour son affranchissement.

Tous actes au **Prêcheur** sauf indication contraire.

1 Luc dit Monnègue puis Monnégu

affranchi par arrêté du gouverneur le 21/09/1833, inscrit à l'état civil du Prêcheur :

« Luc, pêcheur, nègre créole de 26 ans, patronné par le sieur Dénéry Monnégué (sic), capitaine de bateau »³

charpentier (1851, 1881) et propriétaire (1854, 1857), garde champêtre en 1866, fils de Désirée Marie Anne (+ 07 d 08/07/1848, 65 ans, née et domiciliée au Prêcheur)

o ca 1806/1809 (26 ans en 1833 ; 49 ans en mai 1857)

+ 24 d 25/01/1881 (Luc surnommé Monnégu ; 73 ans, charpentier

ax Marie Victoire

couturière, femme de couleur libre

o ca 1801 (28 ans en 1829) ; b 06/06/1805 (cité dans l'acte de naissance de son fils)

+ /1854

bx 12/05/1857 Louisonne UNOLD, fille naturelle de + Marie Sainte UNOLD (+ 03 d 04/09/1855, 73 ans ; inscrite le 29/12/1848 n° 1401 sur le registre d'individualité, 65 ans, née au Prêcheur, fille de + Clautilde⁴)

blanchisseuse (1849) puis couturière

o ca 1813 (35 ans le 29/08/1848, registre d'individualité n° 1402)

+ 29 d 30/05/1883 ; 70 ans, déclaré par son fils Luc Monnégu (Marius), 33 ans, légitime 8 enfants, 4 garçons et 4 filles

¹ Voir après la généalogie.

² <https://www.ghcarai.be.org/articles/2023-art11.pdf> « MONNÉGUT DENNERY, Martinique et Haïti ».

³ *Bulletin des actes administratifs*, 1833, p. 419 et registre du Prêcheur, 1833, p. 11, vue 14.

⁴ Le 29/12/1848, sur le registre d'individualité, 2 autres UNOLD, enfants de + Angèle, qui doit être sœur de Louisonne et fille de Marie-Sainte : Eugène, 13 ans, et Eustache, 9 ans.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1a Luc MONNÈGUE a* Marie Victoire

1 Joseph Anténor MONNÈGUE puis LUC MONNÈGUE

charpentier

o 22 d 30/11/1829 fils naturel déclaré et reconnu par sa mère ; reconnu par son père le 01/02/1854 (mère alors décédée)

a quitté la Martinique fin 1855, depuis absent de la colonie sans nouvelles

x 25/02/1854 Rose, fille naturelle de Marie Joseph, 60 ans, toutes deux domiciliées au Prêcheur

o b 20/01/1824 Roseau, La Dominique, colonie anglaise (24 ans au mariage)

+ 06 d 07/11/1886, 56 ans, déclaré par son gendre Félix Antoine Symphor Delage

d'où au moins

1a.1.1 Justine MONNÈGÜE

o 19/12/1854 d 03/01/1855

+ 1899/⁵

ax 02/02/1874 Élie Césarín **JACCOULET**, fils naturel de + Césarine Jaccoulet (nouvelle libre Rivière Pilote, 26/01/1849, 22 ans, fille de + Louisonne ;

+ 19/10/1857, Rivière Pilote)

sacristain au mariage puis propriétaire au Prêcheur

o 06/06/1846 (registre des esclaves de Rivière Pilote ; fils de la négresse Césarine, 18 ans)

(nouveau libre, 4 ans le 26/01/1849 Rivière Pilote)

+ 14/02/1880

bx 05/02/1884 Félix Antoine Symphor **ÉNITH** puis **DELAGE**, fils de Grégoire, 48 ans, et Amélia ÉNITH, 50 ans (nouvelle libre 10/07/1849, 17 ans, fille de Célestine, 37 ans) (x 06/02/1882 ; légitime 6 enfants)

o 12/02 d 13/03/1861 (déclaré et reconnu par sa mère, 28 ans)

+ 22 d 23/01/1889 (27 ans, propriétaire)

d'où 2 enfants JACCOULET

1 Robert Camille Lisida JACCOULET

2 Prudencienne Andrée Césarine Cornélie JACCOULET

o 30/11/1879

+ **08/05/1902** (jugement déclaratif de décès 11/10/1911 ; 23 ans, prénommée Émerante)

x 29/11/1899 Bathilde Faustin Romuald Éluther DELAGE, fils de + Édouard Marius et Amélia ÉNITH, 66 ans, propriétaire

(père naturel d'Andrée GRELET, fille de Pauline, couturière à Fonds Lahaye)

o 30/06/1866

+ **08/05/1902** (C/8c/15 et jugement déclaratif de décès 11/10/1911)

(et leurs 2 enfants, Romuald, 3 ans, Aimée, 1 an)

1a.1.2 Joseph Anténor MONNÈGÜE

o 29/04 d 28/05/1857

⁵ Serait décédée le 08/05/1902 d'après un courriel reçu par Alex Bourdon mais aucun dossier à son nom en C/8c.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1b LUC dit MONNÈGUE bx 1857 Louisonne UNOLD

Les enfants sont légitimés par le mariage des parents. Les 5 premiers sont inscrits sur le registre d'individualité le 29/12/1848, n° 1403 à 1407, avec leurs mère et grand-mère maternelle sous le nom UNOLD. La naissance du 6^{ème} est déclarée l'année suivante sous le même patronyme. Celles des deux derniers sont déclarées avec le nom MONNÈGUE. Luc Monnègue reconnaît 4 enfants Unold (3 à 6) le 08/02/1851. Les deux aînés ne doivent pas être de lui mais sont légitimés avec les suivants par mariage en 1857.

1 Louis Henri Félix UNOLD puis MONNÈGUE

14 ans en décembre 1848 ; 22 ans, marin en 1857

o ca 1834

2 Marie Joseph Auguste UNOLD puis MONNÈGUE

11 ans en décembre 1848 ; 19 ans, couturière en 1857

o ca 1837

3 Charles UNOLD puis MONNÈGUE

8 ans en décembre 1848 ; 19 ans, garçon boulanger en 1851 ; 21 ans (sic), marin en 1857

o ca 1840

reconnu par son père le 08/02/1851

4 Rose Catherine Vitaline UNOLD puis MONNÈGUE puis LUC (au mariage),
signe au mariage Rose Catherine Luc

6 ans en décembre 1848 ; 8 ans en 1851 ; couturière en 1857, 1866

o ca 1842

reconnue par son père à 8 ans le 08/02/1851

+ 12 d 13/04/1882 (dame Victor Sainte Catherine, née Luc Rose Catherine Vitaline, 39 ans, propriétaire)

x 10/02/1866 Victor **SAINTE CATHERINE**, fils de VICTOR (72 ans, né à la Dominique, colonie anglaise) et dame Aimée (58 ans, née au Carbet), cultivateurs au Prêcheur (x 05/02/1850)

maçon

o 06/12/1840, légitimé au mariage des parents

+ 1902/⁶

d'où des enfants en 1867, 1869, 1871, 1872, 1874, 1875, 1877, 1880

5 Luce Sophie dite Charlésia UNOLD puis MONNÈGUE puis LUC

3 ans en décembre 1848 ; 5 ans en 1851 ; 14 ans en décembre 1848

o ca 1845

reconnue par son père le 08/02/1851

+ **08/05/1902**, 46 ans (sic, d'après son neveu)

⁶ C/8C/51, dossier SAINTE CATHERINE Victor : 63 ans, maçon à Fort de France et avant au Prêcheur. Un fils de 37 ans, maçon propriétaire entrepreneur, décédé dans la catastrophe.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

mère de Louise Marie Élina LUC

o 30/03

d 01/05/1865

et de Marie Léonie LUC

o 26/04

d 11/05/1869

- 6 Marius UNOLD puis MONNÈGUE puis LUC puis Luc Marius MONNÉGU, marin à Basse Pointe en 1871, 1880 ; signe Monnégu Luc Marius en 1888
o 25/05 d 29/06/1849, déclaré par Monégue Luc qui se reconnaît le père (et de nouveau le 08/02/1851)
+ **08/05/1902** (52 ans, marin, domicilié Hauteurs Bourdon à Basse Pointe)
a* Marie Juliette TOUCHE, fille d'Alexandrine Touche (nouvelle libre 30/12/1848 fille d'Héloïse),
cultivatrice
o 01/07 d 09/08/1851 Basse Pointe
+ 01/03/1876 Basse Pointe
x 31/12/1901 Saint Pierre, Louis Chéry Emmanuel JOS (mention marginale acte de naissance de Marie Juliette Touche),
charpentier
o 1847
+ **08/05/1902** (jugement déclaratif de décès 11/10/1911)
bx 08/09/1880 Basse Pointe, Hermine **VALTRON** (puis **VALTON**), fille naturelle de Cécile VALTRON (inscrite le 16/01/1849 dans le registre d'individualité de Macouba, 18 ans, fille de Solitude 40 ans, fille d'Émilienne 60 ans, fille de + Élizabéth) ⁷
o 07/05/1851 Macouba
+ 28 d 29/07/1896 Basse Pointe ; 45 ans, épouse du sieur Luc Marius
a* Louis Noël **de MONTAIGNE**, fils de + François Robert Rose Alexandre et + Louise Joséphine LÉPINE
gardien de phare, domicilié à la Trinité en 1880 ; gardien chef du phare de la Caravelle en 1893 ; concierge des subsistances à Fort de France en 1902 ⁸
o 25/12/1847 d 11/01/1848 Saint Pierre
+ 25/08/1907 Fort de France ⁹
actes respectueux aux père et mère de la future épouse, M^e Kailer Grangenoi, La Trinité, 21 et 22/12/1892
x 02/02/1893 La Trinité, Marie Léonie **LECOMTE MARSILLY**, fille de Léopold, 56 ans, agriculteur, et Noémie HARDY, 49 ans, domiciliés au Lorrain, piqueuse en cordonnerie
o 04/08/1867 Le Lorrain ¹⁰
+ 23/06/1952 Fort de France

⁷ Dossier de MONTAIGNE C/8c/41 : Hermine VALTRON, mère naturelle de Joséphine de MONTAIGNE ; propriétaire d'un terrain sur les Hauteurs Bourdon à Basse Pointe vendu le 05/08/1878 par de MONTAIGNE, père naturel de Joséphine (acte émanant de M^e Sabès, notaire à Saint Pierre).

⁸ C/8c/41 : voir en fin d'article.

⁹ Claude Pascual, claudantoinette sur Geneanet. Même source pour le décès de sa femme.

¹⁰ Claude Pascual et Albert Fabien sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

d'où au moins 3 enfants dont les 2 aînés légitimés par le mariage

1 Urbain Gabriel de MONTAIGNE

sourd par suite de fièvres typhoïdes dont il avait failli mourir (lettre de son père le 23/02/1905 à Fort de France) ; élève boursier dans l'École pratique d'enseignement colonial Le Parangon à Joinville le Pont en 1906 ; sera rapatrié à la Martinique.

o 02 d 26/07/1887 La Trinité

x 27/04/1918 Fort de France, Marie Rose Élixa Alice MARTINIS (mention marginale acte de naissance d'Urbain Gabriel)

2 Simon Alembert de MONTAIGNE o 21/11 d 21/12/1892 La Trinité (légitimation mentionnée en marge)

3 Françoise de MONTAIGNE

o 03/04/1895 Fort de France ¹¹

+ 06/07/1955 La Valette du Var (83)

d'où (d'Hermine VALTRON et Louis Noël **de MONTAIGNE**)

Louise Joséphine Eugénie VALTRON puis de MONTAIGNE

o 16/08 d 01/09/1869 Macouba ; mère 18 ans cultivatrice sur l'habitation Belle Vue, reconnue par son père 14/10/1880 Macouba (un mois après le mariage de sa mère avec Luc Marius MONNÉGU) ¹²

x 07/10/1921 Basse Pointe, Joseph MARTINON (mention marginale acte de naissance) ¹³

Marie Joséphine VALTRON

o 26/07 d 16/08/1872 Saint Pierre ; mère 21 ans, cultivatrice, domiciliée rue d'Orléans au Fort

+ 12 d 13/01/1877 Basse Pointe ; 5 ans, dite née au Macouba

Louis Théotime VALTRON

o 25/05 d 13/06/1875 Basse Pointe ; mère 24 ans, journalière, hauteurs Bourdon

+ 23 d 24/10/1878 Basse Pointe ; mère couturière

d'où au moins (de Marius MONÈGUE et Marie Juliette TOUCHE)

6a.1 Eugénie Cédillia MONNÉGU

o 29/09 d 03/11/1874 Basse Pointe ; déclarée et reconnue par ses père et mère + 01 d 02/03/1876 ; 5 ans (sic)

et (de Marius MONÈGUE et Hermine VALTRON)

6b.1 Thomas Julius LUC MONÉGUT

légitimé au mariage des parents en 1880

marin à Basse Pointe ; réfugié à Fort de France ; établit un dossier de demande de secours sous le nom de Luc Thomas Julius Monégut ; reçoit des secours en 1904 sous le nom de Luc Monégut, 23 ans (28/06/1904, *J.O. Martinique*, liste de secours)

o 08/01 d 15/02/1878 Basse Pointe

+ 1904/

¹¹ C/8C/41, dossier famille de MONTAIGNE. Deux enfants cités, Urbain et Françoise (Simon décédé ?), en cours d'études en France en 1905. Naissance et décès de Françoise : Albert Fabien et autres sur Geneanet.

¹² Il reconnaît le même jour Marie Rose SÉLIM, fille naturelle de Marie Joséphine Sélím, 24 ans, cultivatrice, née au Macouba le 17/05 d 18/06/1878. Il avait un 3^{ème} enfant naturel reconnu d'après C/8C/41 (voir fin d'article).

¹³ C/8C/38 et Dossier de MONTAIGNE C/8c/41 : 24 ans en 1903, distillateur sinistré de Basse Pointe.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

6b.2 Renée Marie Thérèse MONNÉGU

- o 30/10 d 08/12/1888 Basse Pointe
- + 12 d 13/05/1889 Basse Pointe

7 Sainte Marie MONNÈGUE ou LUC ou MONNÉGU

charpentier au Prêcheur ; réfugié au Fonds Lahaye en 1904, il y reçoit des secours (au nom de MONNÉGU) ¹⁴

- o 19/08 d 26/09/1851, déclaré par Monègue Luc qui se reconnaît le père
- + 1903/

nommé Sainte Marie LUC au mariage ; témoin au mariage, Marius LUC, 27 ans, frère

a* Louise Henriette ABIDAL, fille de Julien et Hermance Andrinette PRIVAT (x 07/09/1853)

- o 21/04/ d 22/05/1856

bx 05/05/1877 Marie Remyliia DUNO, fille de Josse Duno, 48 ans (nouveau libre 22/12/1848, 20 ans, fils de Rosette cultivatrice 54 ans), et dame Polly, 46 ans

- o 08/11/1856

+ 1902/ (dossier de secours C/8c/20)

dont

7a*.1 Louis François LUC

- o 13/12/1871 d 13/01/1872, déclaré et reconnu par son père Sainte Marie Luc

7b.1 Félicité Alexandrine LUC

- o 10/07 d 05/08/1878

8 Marguerite Élisabeth Horacia MONNÈGUE

o 30/06 d 08/08/1854, déclaré par Luc Monnègue qui se reconnaît le père
+ **08/05/1902**, 43 ans (sic, d'après son neveu)

a* Gustave **SAUD**, fils de Louis, 60 ans (nouveau libre 10/01/1849 33 ans né à Grand Anse domicilié au Prêcheur), et Marie Joseph AISE, 57 ans, marin

- o 08/12/1848 d 04/01/1849

x 09/03/1889 Saint Pierre, Valentine FREDEY, fille naturelle d'Angèle Fredey, 69 ans

marchande

- o 05/04/1850 Saint Pierre

b* Jacques **LAVENTURE DURIVAL**

garçon boulanger au bourg

- o ca 1860 (22 ans en 1882)

c* NN

d'où (enfants déclarés et reconnus par leurs pères)

8a*.1.1 Marie Antoinette SAUD

- o 17/06 d 23/07/1877

8a*.2 Georges Alexandre SAUD

- o 24/01 d 01/03/1880

8b*.1 Henrilia Charlotte LAVENTURE DURIVAL

- o 21/07 d 29/08/1882

8b*.2 Sophrone LAVENTURE DURIVAL (G)

- o 23/03 d 28/04/1885

¹⁴ J.O. Martinique, 19/01/1904.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

8b*.3 Pauline Marie Uranie LAVENTURE DURIVAL

o 02 d 25/03/1889

8b*.4 Jérôme Émilienne LAVENTURE DURIVAL (F)

o 20/07 d 26/08/1891

+ 12 d 13/10/1891

8c*.1 Albertine Marie Micheline LUC

o 08/05 d 12/06/1899 Saint Pierre ; déclarée et reconnue par sa mère domiciliée au Prêcheur

+ 20/06/1899 Saint Pierre

La famille dans les dossiers de secours de 1902

Bernadette Rossignol

Dans les dossiers des secours aux sinistrés de 1902¹⁵, plusieurs membres de la famille au Prêcheur, avec des patronymes à l'orthographe variée, MONNÉGU, MONNÉGÜE ; MONNÉGUT, MONÉGUT, ce qui montre que, un demi-siècle après l'abolition de l'esclavage et l'attribution des patronymes, ceux-ci et leur orthographe n'étaient pas encore fixés.

Nous avons intégré à la généalogie, établie sur des recherches de *David Quénéhervé*, les éléments trouvés dans les dossiers des secours aux sinistrés.

Plusieurs personnes sont seulement citées, sans informations complémentaires.

Les seuls documents intéressants dans le carton C/8C/41 sont les suivants.

Premier document :

« Déclaration de pertes » (photo 123) faite par **Thomas Julius Monégut**¹⁶ et **Mlle Joséphine de Montaigne**¹⁷

MONNÉGUT LUC Thomas Julius [6b.1], 23 ans, marin, fils de MONÉGUT Marius Luc et de dame MONÉGUT née VALTON (sic) ; 1 enfant

Joséphine de MONTAIGNE, cultivatrice, fille reconnue d'Hermine VALTON dame MONÉGUT ; 1 enfant (âge non précisé ; elle a 33 ans en 1903, 34 ans en 1904)

domiciliés hauteurs Bourdon à Basse Pointe

déclarent que sont décédés le 8 mai (au Prêcheur) :

Marius Luc MONÉGUT, 52 ans, marin, domicilié hauteurs Bourdon à Basse Pointe, père de Julius

MONÉGUT Horacia, 43 ans, tante de Julius

MONÉGUT Charlésia, 46 ans, tante de Julius

¹⁵ Fonds C/8c aux ANOM. Voir <http://www.stpierre1902.org/index.html> .

¹⁶ 6b.1 Thomas Julius LUC MONEGUT, fils de Marius MONÉGUE et Hermine VALTRON.

¹⁷ Louise Joséphine Eugénie VALTRON puis de MONTAIGNE, fille de Louis Noël de MONTAIGNE et Hermine VALTRON.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Série de documents sur les **époux de MONTAIGNE**

Première enquête de gendarmerie 31/01/1903 : renseignements sur la situation de sinistrés des époux de MONTAIGNE suite à une demande de secours faite par le Sr de Montaigne, concierge des subsistances demeurant à Fort de France, actuellement en congé en France.

Témoignages d'Edgard MARQUÈS, 30 ans, boulanger au Robert, et de Joseph MARTINON, 24 ans, distillateur sinistré de Basse Pointe demeurant actuellement à Fort de France :

« Les époux de Montaigne, que je connais particulièrement depuis que le mari était gardien de phare à la Trinité, possédaient au Morne Capot (Lorrain) environ un hectare de terre planté en cacaoyers et en divers autres arbres fruitiers. Cette petite propriété qui a été complètement détruite par les éruptions volcaniques pouvait valoir environ 1 500 francs. C'est tout ce qu'ils possédaient. Cependant ils avaient encore une propriété située sur la route de Balata mais ils l'ont vendue avant d'aller en France. La femme de Montaigne, qui habitait avec son mari concierge des subsistances à Fort de France, exerçait la profession de couturière. »

Seconde enquête de gendarmerie 07/02/1903 :

Témoignage de Thomas MONNÉGUT [6b.1], 21 ans, marin, sinistré de Basse Pointe, demeurant à Fort de France

« Outre la propriété que le Sr de Montaigne possédait au Morne Capot, il en possédait encore une autre située sur les hauteurs Bourdon, qu'il a vendue depuis longtemps déjà à **la nommée Valtron Hermine, mère de sa fille reconnue Joséphine de Montaigne**. Celle qu'il possédait au 2^{ème} km sur la route du Morne Cartouche et non sur la route de Balata comme on vous l'a déclaré, a été vendue pour la somme de 800 francs au Sr Raymond, administrateur du journal *L'Opinion*.

Mme de Montaigne avait en effet une tante, dame Marcilly, qui tenait à Saint Pierre un magasin de comestibles mais elle n'a jamais habité avec elle. Depuis son mariage elle a toujours habité avec son mari, d'abord gardien de phare à la Trinité puis ensuite concierge des subsistances à Fort de France où ils sont restés pendant neuf ans environ. Le Sr de Montaigne est né au François, Martinique. Ses parents sont tous également originaire de la colonie. »

Témoignage de la nommée MONTAIGNE Joséphine, âgée de 33 ans, fille reconnue de l'intéressée, couturière demeurant à Fort de France

« Déclaration absolument identique [...] Elle nous a montré l'acte émanant de Mr Sabès, notaire à Saint Pierre, daté du 5 août 1878 ¹⁸ par lequel le sieur de Montaigne a vendu la propriété des hauteurs Bourdon pour la somme de 1 000 francs à feu Hermine VALTRON sa mère. »

Déclaration du sieur RAYMOND, administrateur du journal l'Opinion, confirme l'achat de la propriété au 2^{ème} kilomètre de la route du morne Cartouche.

¹⁸ Les minutes de M^e Sabès s'arrêtent en avril 1877...

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Lettre du gouverneur de la Martinique au ministre des Colonies sur le même couple, 23/02/1903 :

« Indépendamment de la propriété que Mme de Montaigne possédait au Morne Capot et qui provenait des biens de sa mère, la famille n'a subi aucune perte. La propriété qu'elle déclare avoir perdue sur les hauteurs de Bourdon a été pour la somme de 1 000 francs vendue en 1878. Mme de Montaigne avait, il est vrai, à Saint Pierre, une tante, Mme Marcilly mais elle a toujours vécu avec son mari et n'habitait pas Saint Pierre, encore qu'elle l'affirme. Elle exerçait à Fort de France la profession de couturière.

Les époux de Montaigne possédaient aussi aux environs de Fort de France, sur la route de Pont Cartouche, une petite propriété qu'ils ont, avant leur départ pour la France, vendue pour la somme de 800 francs à M. Raymond, administrateur du journal *L'Opinion*.

Les éruptions de la Montagne Pelée n'ont d'ailleurs apporté aucun changement à la situation de Mr de Montaigne.

Il pouvait rester à la Martinique où il avait une situation. S'il avait des problèmes de santé il aurait pu obtenir un congé de convalescence. Il s'est contenté d'un congé sans solde de trois mois, « preuve qu'aucune raison valable ne motivait son départ. Il a cédé évidemment à la panique générale et il a compté trouver en France une assistance plus large qu'à la Martinique ».

Conclusion : impossible de le ranger « dans la catégorie de véritables sinistrés ».

Lettre de M. de Montaigne au ministre (non datée) réfutant le rapport du gouverneur « Je possédais à Saint Pierre en société avec Mme Monlouis Marsilly un magasin de meubles connu de tous les habitants de cette ville [...] plus un autre magasin de comestibles en société avec Melle Aline Marsilly¹⁹, fille de Madame Monlouis Marsilly. »

Si on n'a pas eu plus de renseignements sur mon compte c'est parce que « **j'ai trois enfants naturels reconnus** et que je faisais tout ce qui était en mon pouvoir pour leur cacher ce que j'avais acquis depuis mon mariage et Madame Monlouis Marsilly de son côté, qui était dans une très belle position, cachait à son fils et à sa belle-fille même ce qu'elle possédait, à plus forte raison notre association. » Pour preuve, un ou deux mois avant la catastrophe nous avons consulté Maître Clarac, avocat à Fort de France, pour « divorcer d'un commun accord pour éviter la poursuite de mes enfants reconnus après ma mort et assurer à ses enfants le fruit de ses labeurs. »

« Quant à la **propriété des hauteurs Bourdon**, elle n'a pas été vendue comme on le dit mais **laissée à la mère, qui est morte, d'une de mes filles reconnues** et ce n'est qu'en sa faveur que j'ai mentionné la perte de cette propriété.

Si le sol de la propriété du Morne Capot n'a pas été complètement brûlé après l'éruption du 30 août, ni arbres fruitiers ni récolte d'aucune sorte n'a existé »

Dernière précision : « Ce n'est pas la panique générale qui m'a fait laisser mon pays mais le manque de ressources pour élever mes enfants. »

Nota : Si les éléments concernant M. de Montaigne et ses enfants naturels concordent avec les informations généalogiques réunies, nous n'avons pas trouvé ce qui concerne son épouse, « Mme Monlouis Marsilly », sa fille Aline, son fils et sa belle-fille.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

¹⁹ *Le Moniteur de la Martinique*, 30/06/1874, liste des lettres au rebut 1872 : Marsilly Aline à Saint Pierre.